

Nom commercial: Malva silvestris Urtinktur

Numéro de la matière: 257958

Version: 4 / CH

Date de révision: 31.03.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 31.03.20

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Malva silvestris Urtinktur

N° d'article 25795800

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Produits médicaux

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2

H225

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger \*\*\***



#### **Mention d'avertissement \*\*\***

Danger

#### **Mentions de danger \*\*\***

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

#### **Conseils de prudence \*\*\***

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Nom commercial: Malva silvestris Urtinktur

Numéro de la matière: 257958

Version: 4 / CH

Date de révision: 31.03.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 31.03.20

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2. Mélanges**

#### **Caractérisation chimique**

Solution alcoolique

#### **Autres ingrédients**

##### **Éthanol**

No. CAS 64-17-5

No. EINECS 200-578-6

Concentration

&gt;= 50 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2

H225

#### **Notent**

[4] Information volontaire

#### **Autres données**

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se fait sur une base volontaire.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

#### **Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

#### **En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Écarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

#### **En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Nom commercial: Malva silvestris Urtinktur

Numéro de la matière: 257958

Version: 4 / CH

Date de révision: 31.03.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 31.03.20

## 5.1. Moyens d'extinction

### Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## 5.3. Conseils aux pompiers

### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

### Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*\*

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition \*\*\*

#### Éthanol

Liste	SUVA
Type	MAK

Nom commercial: Malva silvestris Urtinktur

Numéro de la matière: 257958

Version: 4 / CH

Date de révision: 31.03.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 31.03.20

Valeur	960	mg/m <sup>3</sup>	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m <sup>3</sup>	1000	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

### Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

### Protection des mains

Matériau approprié Gants / résistant à les produits chimiques

### Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	liquide	
<b>Couleur</b>	brun à jaune brunâtre	
<b>Odeur</b>	douçâtre	
<b>valeur pH</b>		
Valeur	6.3	
<b>point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>		
Valeur	80	°C
<b>Point d'éclair</b>		
Valeur	21	°C
méthode	DIN 51755	
<b>Pression de vapeur</b>		
Valeur	< 5.8	kPa
Source	Valeur évaluée	
<b>Densité</b>		
Valeur	0.907	
Remarque	Relative Density according specification	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Consérvier à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.4. Conditions à éviter

La chaleur

Nom commercial: Malva silvestris Urtinktur

Numéro de la matière: 257958

Version: 4 / CH

Date de révision: 31.03.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 31.03.20

**10.5. Matières incompatibles**

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Éthanol**

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

**Éthanol**

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****Éthanol**

Espèces	lapin		
DL50		15800	mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****Éthanol**

Espèces	rat		
CL 50		30000	mg/m <sup>3</sup>
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****Éthanol**

évaluation Non irritant

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****Éthanol**

évaluation irritant

**Mutagénicité (Composants)****Éthanol**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

**Expériences issues de la pratique**

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

**Autres données**

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

Nom commercial: Malva silvestris Urtinktur

Numéro de la matière: 257958

Version: 4 / CH

Date de révision: 31.03.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 31.03.20

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Biodégradabilité (Composants)

#### Éthanol

évaluation

Facilement biodégradable

### Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

#### Éthanol

Valeur

0.93

à

1.67

mg/g

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

#### Éthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

### Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport \*\*\*

Nom commercial: Malva silvestris Urtinktur




Numéro de la matière: 257958

Version: 4 / CH

Date de révision: 31.03.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 31.03.20

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1169	1169	1169
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640C		
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	2		

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\***

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Classe de contamination de l'eau (Allemagne) \*\*\***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)      WGK 1

Remarque      Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.